



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mouvement des gilets jaunes et maintien de l'ordre public

Question au Gouvernement n° 1467

Texte de la question

MOUVEMENT DES GILETS JAUNES ET MAINTIEN DE L'ORDRE PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Fabien Gouttefarde.

M. Fabien Gouttefarde. Monsieur le ministre de l'intérieur, nous devons collectivement être à la hauteur des événements...

M. Fabien Di Filippo. En écrasant les gilets jaunes ?

M. Fabien Gouttefarde. ...et des attentes des Français, ici, à l'Assemblée nationale, au Sénat, mais également dans nos territoires.

M. Marc Le Fur. C'est loupé !

M. Fabien Gouttefarde. Je suis allé, comme beaucoup d'entre vous, au contact des Français (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*), non pour récupérer ce mouvement à des fins politiciennes, ni pour prodiguer de bons conseils quant à la meilleure manière de bloquer les préfectures, comme certains élus de mon territoire s'y sont employés, mais pour écouter les Français et les Françaises qui sont dos au mur. (Mêmes mouvements.) Ceux-ci aspirent à manifester librement leur colère et leurs souffrances, et nous devons assurer la sécurité des citoyens dans l'expression de cette colère. Il est bon de rappeler que la France est un pays de liberté, où l'expression d'un désaccord, d'une colère ou d'une joie peut s'exprimer dans la rue. (Mêmes mouvements.) Il est bon de rappeler que la France est un pays où manifester est un droit.

Toutefois, ce à quoi nous avons assisté samedi dernier, et ce que nous observons depuis plusieurs semaines, ces scènes de violence dans le monde réel et dans la sphère virtuelle des réseaux sociaux, ne sont pas acceptables.

Chacun et chacune doit retrouver la raison. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Thibault Bazin et M. Pierre Cordier . Le SMIC, c'est combien ?

M. Fabien Gouttefarde. Pour ce faire, encore faut-il que le mouvement des gilets jaunes et, à travers lui, ses représentants, empruntent le chemin de la démocratie représentative. Il est inadmissible que, comme nombre d'entre eux l'ont indiqué, ils aient subi à plusieurs reprises des menaces pour avoir participé avec le Gouvernement à l'ouverture de négociations. C'est le respect même de la civilité et de l'État de droit qui est ainsi remis en cause. Il est également inadmissible que le droit de manifester, qui est un droit fondamental,...

M. Fabien Di Filippo. Arrêtez de donner des leçons !

M. Fabien Gouttefarde. ...soit pris en otage par des individus qui ne souhaitent qu'une chose, casser – casser l'Arc de triomphe, symbole du lien entre l'armée et la nation, casser ce qui rappelle la grandeur de notre histoire, casser les symboles de la République.

Dès lors, monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer comment ces droits fondamentaux ont été garantis ces derniers jours et comment ils le seront dans les jours à venir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Pierre Cordier. Il n'est pas de taille !

Un député du groupe LR . Incapable !

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, ce matin, je recevais les différentes organisations syndicales représentant ces femmes et ces hommes qui, depuis dix-huit jours, sont mobilisés au maximum de leurs capacités et qui manifestent la volonté de toujours être dignes de ce qu'ils représentent et de garantir les libertés publiques.

M. Jean-Louis Bricout. Très bien !

M. Christophe Castaner, ministre . Ce matin, l'un des responsables syndicaux me disait la chose suivante : « Nous étions confrontés à des gens qui n'ont pas de limites, alors que nous, nous en avons une, la démocratie. » Et il est vrai que nous faisons face à des gens qui, depuis plusieurs jours, ont totalement radicalisé leur comportement, des gens dénués de limites, prêts à piller et à brûler ; prêts à blesser, voire tuer les membres des forces de l'ordre.

M. Pierre Cordier. Cela n'a rien de nouveau !

M. Christophe Castaner, ministre . Pour les en empêcher, la mobilisation est maximale et va encore croître dans les jours qui viennent, partout où ce sera nécessaire.

Nous avons en tête ces images épouvantables d'atteintes à l'ordre public et aux symboles de la République, à Paris mais aussi, par exemple, au Puy-en-Velay, où la préfecture a été attaquée et incendiée alors même que des agents étaient encore à l'intérieur, et où les sapeurs-pompiers ont été empêchés d'intervenir. Devant de tels faits, face à des attaques inédites, organisées, beaucoup plus violentes que ce que nous avons connu, la mobilisation doit être totale, et c'est ce à quoi s'emploient nos forces de l'ordre. Nous devons agir, et nous nous y employons à chaque instant, mais d'abord en assurant la sécurité de ceux qui manifestent.

C'est ce que nous faisons depuis le matin du 17 novembre. Depuis cette date, il n'y a pas un rond-point de France où nos forces de l'ordre ne se sont pas engagées pour porter secours, assurer la sécurité, la protection et l'assistance. Nous continuerons à agir de la sorte, mais nous serons extrêmement fermes avec celles et ceux qui pourraient venir samedi prochain dans l'intention de casser et de s'en prendre non seulement à des membres des forces de l'ordre mais aussi aux valeurs de la République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Fabien Gouttefarde](#)

Circonscription : Eure (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1467

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2018](#)